

LE TY JOURNAL DE TRÉGARANTEC



Village Fleuri

Décembre 2020

MAIRIE DE TRÉGARANTEC - 6 rue Menez Bargall, 29260 Trégarantec
02.98.83.61.65. - mairie.tregarantec@wanadoo.fr
<https://tregarantec.bzh>

LES HORAIRES DE LA MAIRIE - EURIOÙ AN TI-KÊR

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi de 9h à 12h30 pour l'accueil et le standard du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE :

☎ 17 ou ☎ 02.98.83.00.40

POMPIERS :

☎ 18 ou 112

MÉDECIN :

☎ 15 (Samu)

PHARMACIES :

☎ 32 37

Samedi, après 19 h, dimanche et tous les soirs de la semaine

AMBULANCES :

faire le 15

Du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jours fériés.

MARCHÉ

le samedi matin de 09h45 à 13h00

Venez visiter le site internet de la commune :

<https://tregarantec.bzh>

LE MOT DU MAIRE



Cette année s'est écoulée, décembre est arrivé. Nous pouvons dire que 2020 aura été une année tout particulièrement éprouvante, tant au niveau psychologique qu'au niveau social. Nous avons découvert la difficulté de l'isolement, des interdits dans le but de préserver la communauté, de nous préserver, de préserver ceux qui nous sont chers.

Lors de son allocution du 28 octobre, le Président de la République a instauré pour une seconde fois une période de confinement. Ce fut un retour à des moments d'incertitudes, tant sur le point économique que sociétal, un risque de rupture des liens est un risque qu'il nous est parfois difficile à évaluer.

Puis, le 24 novembre, saluant la prise de conscience nationale face à la pandémie, a permis un assouplissement de confinement à compter du 28 novembre et surtout du 15 décembre.

C'est une période importante pour tous. C'est une période où les retrouvailles, la joie et la fête seront de mise. Néanmoins, ces fêtes de fin d'année auront une saveur particulière, en ce sens où nous devons rester vigilant face à cette épée de Damoclès qui reste au-dessus de nos têtes. Nous ne sommes pas encore tirés d'affaire, le respect des règles de sécurité reste de mise, pour le bien de tous.

Concernant la mairie, nous avons dû faire face au départ de Madame Bingue, arrivée au terme de son contrat. J'assure avec un conseiller l'intérim, et je sollicite d'ores et déjà votre bienveillance en ce qui concerne notre disponibilité et nos connaissances administratives. Un appel d'offre a été lancé, nous recevons déjà beaucoup de candidatures. Le poste de secrétaire devrait ainsi être pourvu dès le début de l'année 2021.

Comme tous les ans, un sapin sera érigé sur la place Morvan. Cette année, nous vous sollicitons pour venir le décorer le 19 décembre, et ainsi partager un chocolat, le tout en respect des gestes barrière. Vous trouverez toutes les informations en dernière page.

Je vous souhaite un très bon mois, de très belles fêtes de fin d'année dans la joie.

Jean-Louis Phelep

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour recevoir le *Ty Journal* par mail, pensez à vous inscrire à tyjournal.tregarantec@gmail.com

En précisant vos noms et adresse

INFORMATION MAIRIE

La mairie est fermée au public. Monsieur le Maire recevra sur rendez-vous (mairie.tregarantec@wanadoo.fr)

TRAVAUX

Un coupure électrique aura lieu au Moulin de l'Évêque **le mercredi 2 décembre de 9h00 à 12h00.**

Déclarations préalables à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire :

- Domaine de la Lande (Lot 1) : construction d'un habitation ;
- Domaine de la Lande (Lot 4) : construction d'un habitation.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de Trégarantec, convoqué le 14 octobre 2020 s'est réuni, en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Jean-Louis PHELEP, Maire.

Étaient présents : Jean-Louis PHELEP, Maire, CLOAREC Yvon, HENRY Samuel, BOIVIN Romuald, ALANOU Yann, CORRE Magali, DEBONNAIRE Charles-Henri, LOAEC Maryse, MAUDIRE Pierre, ROPARS Maryline, ROUDAUT Xavier, TOUDIC Yann.

SALIOU Olivier donne procuration à CORRE Magali

À 20h00, Monsieur Le Maire constatant, que le quorum était atteint, ouvre la séance. À l'unanimité le Conseil approuve le compte rendu du 14/10/20.

Lors du dernier conseil municipal du 14 octobre 2020, le conseil avait voté la création d'un poste de secrétaire de mairie afin de pallier l'absence de Mme Cécile Roué, en arrêt de longue durée, et de ne plus embaucher de secrétaires intérimaires.

Afin de pouvoir bénéficier d'un poste de secrétaire de mairie, un appel à candidature, paru le 11 novembre 2020, et dont le dépôt devra être fait avant le 31 décembre 2020 par les candidats.es au poste, a été lancé.

Il sera suivi d'une présélection début janvier 2021, puis d'une sélection le 15 janvier 2021, pour une prise de fonction le 1er février 2021. En attendant, une demande a été faite pour embaucher une secrétaire intérimaire. Durant cette période de transition. M. le Maire et Pierre Maudire assureront l'intérim administrative.

Stagiairisation de M. André Cabon

M. le Maire propose que M. André Cabon, le nouvel employé municipal en place depuis le mois d'août 2020, soit promu stagiaire à la fonction publique territoriale à compter du 1er janvier 2021, pour 35 heures par semaine et pour une période d'un an.

Adopté à l'unanimité par le conseil.

M. le Maire se réserve la possibilité de recruter une personne pendant la période estivale pour accompagner M. Cabon.

Prime exceptionnelle pour les employés

M. le Maire propose qu'une prime de 250€ net soit versée aux employés municipaux, à savoir M. Cabon André et M Poisson Williams, pour les remercier du travail accompli pendant cette année.

Adopté à l'unanimité par le conseil.

OAP

Au sein des PLU ou des PLUi (plan local d'urbanisme, plan local d'urbanisme intercommunal), les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sont une pièce obligatoire, servent de cadre aux projets urbains souhaités et visent à définir les intentions et orientations qualitatives, soit sur un secteur, soit dans une approche plus globale.

Or, l'OAP stipule, dans le cas de notre commune, qu'il n'est possible de réaliser que 40 constructions sur 20 ans. Le Domaine de la Lande, en cours de construction, comportant déjà 23 lots, doit être déduits de ce total, ce qui porte le nombre de réalisations possibles à 17 sur 20 ans.

M. le Maire n'accepte pas cette orientation et précise que ça sera la mort à petits feu de la commune de Trégarantec à moyen terme. Il mettra tout en œuvre pour que l'OAP soit révisé de manière beaucoup plus juste.

Salle polyvalente

M. le Maire informe le conseil que la commune percevra la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), dans le cadre des travaux de réfection de la salle polyvalente, pour un montant de 25000€.

Une expertise a été lancée pour définir si la sur-structure prévue pour recouvrir l'actuelle toiture de la salle polyvalente serait supportée par la charpente. Il s'avère que cela ne sera pas le cas, et qu'il faudra donc la renforcer. M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils acceptent que la commune finance ce renforcement de structure.

Adopté à l'unanimité par le conseil.

Concernant l'attribution du marché pour la réfection de la toiture, M. le Maire propose au conseil trois devis :

- entreprise le Mestre, Kernilis pour 51266€ HT ;
- entreprise Gloanec, Ploudaniel pour 59500€ HT ;
- entreprise le Roux, Plounevez-Lochrist pour 65572€ HT.

Charles-Henri Débonnaire précise que l'entreprise le Mestre est celle qui est à l'origine de la toiture actuelle et qu'il serait opportun de ne pas la choisir étant données les circonstances et ajoute que c'est l'entreprise Gloanec qui est déjà retenue pour les travaux de l'atelier municipal.

M. le Maire propose donc au conseil le devis mieux-disant, à savoir celui de l'entreprise Gloanec.

Adopté à l'unanimité par le conseil

Atelier municipal

M. le Maire informe le conseil que le montant des travaux, à savoir 4102,38€ TTC, sera supporté dans son intégralité par l'assurance et réalisé en accord avec la SMABTP par l'entreprise Gloanec.

Soutien au commerce local de la CLCL

La CLCL propose qu'une subvention soit versée par les communes membres pour un soutien aux commerces et artisans de la communauté de communes. La totalité de cette subvention sera gérée par l'association des commerçants Lesneven & Co qui se chargera d'en dispatcher l'ensemble.

Le montant de cette subvention est, pour la commune de Trégarantec, de 0,60€ par habitant. M. le Maire propose au conseil de voter cette subvention.

Adopté à l'unanimité par le conseil.

Transfert de la contribution SDIS des communes à la CLCL

Actuellement, chaque commune reverse une contribution financière au SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours).

Par délibération du 19 novembre 2020, le Conseil Communautaire a décidé du transfert à la CLCL au 1^{er} janvier 2021 de la compétence financement des contributions au budget du SDIS.

La commune conserve sa compétence « Incendie-Secours ». La CLCL assurant le paiement de notre contribution, effectuera une ponction sur notre dotation. M. le Maire propose d'approuver ce transfert à la CLCL. Adopté à l'unanimité par le conseil.

Tarifs eau potable

M. le Maire informe le conseil que le tarif pour la consommation d'eau potable, maintenant gérée par la CLCL sera de 0,83€ / m³ HT et de 48,25€ HT pour l'abonnement.

Illuminations de Noël

Samuel Henry, Adjoint, propose la mise en place rapide de la commission animation afin de définir quelles peuvent être les orientations pour les illuminations de Noël, l'achat de sapin et si l'on peut mettre en place des animations (si le contexte sanitaire lié à la COVID-19 le permet). Adopté à l'unanimité par le conseil.

Travaux

Toilettes publiques :

Afin de pouvoir bénéficier de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la réfection (ou la reconstruction) des toilettes publiques, un dossier devra être impérativement déposé par la commune avant le 31 décembre.

Domaine de la Lande:

Il est demandé à la commune d'attribuer un nom de rue au projet: Ce sera « Domaine de la Lande » et Il est également demandé de numérotter les parcelles du lotissement.

Il n'y aura pas de sens unique à la circulation sur les chaussées du lotissement.

Poteaux incendie:

La commune de Trégarantec, comme les autres communes de la communauté, prend en charge les bornes incendie sur son territoire.

La CLCL propose qu'un entretien global soit fait par la communauté, à savoir :

- 4 euros HT par poteau et par an ;
- 40 euros HT par poteau par révision triennale.

M. le Maire propose d'adhérer à cette convention. Adopté à l'unanimité par le conseil.

Fleurissement hivernal

Romuald Boivin, Adjoint précise que la plantation des massifs pour le fleurissement hivernal sera effectué pendant la dernière semaine de novembre.

Radars pédagogiques

Les incivilités routières (vitesse excessive, non marquage des stops, etc.) étant légion sur la commune, le dernier conseil du 14 octobre 2020 a débattu de la nécessité d'agir.

Yvon Cloarec, Adjoint, propose l'achat d'un radar pédagogique qui serait déplacé au gré des besoins. Celui-ci possède des écrans personnalisables en fonction des circonstances et toutes les données enregistrées seront collectées via tablette ou smartphone.

Le montant HT d'un radar de ce type s'élève à 1190€ HT et ne sera payé qu'en juin 2021. Il est proposé à la location avant cette date. M. le Maire propose finalement l'acquisition de deux radars pédagogiques.

Adopté à l'unanimité par le conseil.

Questions diverses

M. le Maire précise qu'il a déposé dans les boites à lettres des courriers aux personnes concernées par une révision des listes électorales.

Il précise également que tout nouvel arrivant ou personne nouvellement majeure ne doit pas hésiter à venir s'inscrire sur les listes électorales.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h32.

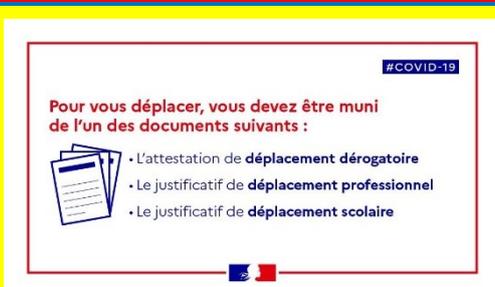
HORAIRES ET LIEUX DE MESSE

Les messes peuvent être célébrées dès ce week-end pour des assemblées de 30 personnes maximum dans le respect des normes sanitaires prévues. Les lieux seront désinfectés entre deux messes. Une condition pour y participer : **s'inscrire par téléphone au 02 98 83 00 43**

Permanence téléphonique samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Lors de l'inscription, on vous indiquera le lieu et l'heure de la messe qui vous est proposée dans votre communauté locale. Reprise également des messes de semaines à partir du mardi 1er décembre.

INFORMATION CORONAVIRUS



Suite à l'annonce d'un second confinement généralisé par le Président de la République et pour limiter la propagation du virus Covid-19, la CLCL modifie à nouveau le fonctionnement de certains de ses services.

Depuis le vendredi 30 octobre trois formulaires seront disponibles et à remplir impérativement selon la nature de votre sortie : l'attestation de déplacement dérogatoire, le justificatif de déplacement professionnel et l'attestation dédiée aux trajets scolaires.

Ces attestations peuvent également être complétées en ligne sur le site du gouvernement à <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19>

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

LES INFORMATIONS LOCALES ET COMMUNAUTAIRES

ANNONCES COMMUNAUTAIRES

• CONTRAT LOCAL DE SANTÉ LE MOIS SANS TABAC

Pour accompagner les personnes souhaitant arrêter ou fortement diminuer leur consommation de tabac, la CLCL organise dans le cadre du « mois sans tabac » des suivis individuels avec une infirmière tabacologue et des consultations avec une diététicienne sont possibles, durant le mois de novembre. Pour plus d'informations ou pour toute demande d'inscription vous pouvez contacter la communauté de communes par mail: contratlocalsante@clcl.bzh ou par téléphone 0671394553

• SERVICE ÉCONOMIE -BONS CADEAUX SOLIDAIRES-



Ce serait
peut-être mieux
qu'il choisisse,
non ?

boutiques-des-legendes.fr



Pour Noël faites deux cadeaux en un en offrant un bon cadeau des légendes sur www.boutiques-des-legendes.fr.

Avec ça, vous êtes sûr-e de faire plaisir tout en soutenant l'économie locale par votre achat dans l'une des 70 boutiques présente sur la plus grande vitrine virtuelle de la Côte des Légendes.

Le service économie de la CLCL reste à la disposition de tous professionnels au 02.98.21.11.77 ou par mail à conomie@clcl.bzh pour toute information complémentaire sur ce dispositif (frais d'inscription et de gestion entièrement pris en charge par la CLCL).

• SERVICE ENVIRONNEMENT - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE -

Nous devons tous réduire fortement nos émissions, l'objectif est important : il est nécessaire de réduire nos émissions de 12 t CO2 annuel à 2 t !

Chaque geste compte : Savez-vous que réduire la programmation de son chauffage d'un seul degré, par exemple 19° au lieu de 20° dans votre salon et 17° au lieu de 18° dans vos chambres, apporte des bienfaits pour la santé et permet de faire une économie de 7% sur votre facture.

> Alors pensez à vous et votre planète, nous en avons tous besoin ! Plus de conseil sur l'économie d'énergie rendez-vous sur www.clcl.bzh rubrique Environnement > Transition énergétique

• SERVICE AMÉNAGEMENT - TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) -

Démarrés depuis septembre, les travaux de réaménagement de la RD770 se poursuivent sur les tronçons suivants : l'Auberge

Neuve, Penfrat/Mescoden puis Kerfelgar, ils se feront sous circulation jusqu'en mars 2021.

> Plus d'information sur le site du département : <https://www.finistere.fr/Actualites/Axe-Ploudaniel-Saint-Eloi-travaux-de-securisation-de-la-RD770>

SERVICE DÉCHETS

La collecte des poubelles (bacs et points d'apport volontaire) fonctionne normalement aussi bien pour les ordures ménagères que pour le tri. **Attention ! Il est rappelé que les mouchoirs, gants, et masques doivent être déposés dans les ordures ménagères en sacs fermés, ils ne doivent surtout pas être déposés au tri !**

Pendant toute la période du confinement les déplacements et contacts doivent être limités au maximum, il convient donc, dans la mesure du possible, de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet www.clcl.bzh.

Depuis le lundi 16 novembre et jusqu'à la fin du confinement l'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fera uniquement sur RDV. Il conviendra de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / riom@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

La déchèterie de Lesneven et aires de déchets verts restent ouvertes aux usagers et professionnels aux horaires habituels (lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 - Ferme à 11h tous les 1ers jeudis de chaque mois).

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Nos agents continuent de se déplacer pour la relève des compteurs d'eau potable et les contrôles les systèmes d'assainissement non-collectif. En cas de contact, pour limiter le risque de transmission, merci de respecter les gestes barrières notamment le port du masque et le maintien d'1 m de distance.

Pendant toute la période du confinement les déplacements et contacts doivent être limités au maximum, il convient donc, dans la mesure du possible, de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet www.clcl.bzh.

Depuis le lundi 16 novembre et jusqu'à la fin du confinement l'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fera uniquement sur RDV. Il conviendra de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 83 02 80 / eau@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service Eau et Assainissement de la CLCL vous propose le **règlement de votre facture par prélèvement en deux ou dix échéances.**

Pour bénéficier de ce mode de règlement, il vous suffit de contacter le service au 02 98 83 02 80 ou à eau@clcl.bzh. Nous vous ferons parvenir le mandat prélèvement SEPA qu'il conviendra de nous retourner accompagné d'un RIB.

-TRÉGARANTEC-

Le service eau et assainissement effectue la **relève des compteurs d'eau du 30/11/2020 au 8/12/2020**.

Cette relève annuelle obligatoire est l'occasion pour notre releveur de vérifier votre poste de comptage mais aussi de vous signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse...).

Nous vous remercions de faciliter l'accès au compteur (ex : enlever les pots de fleurs sur le regard, nettoyer l'intérieur du regard...) et de prendre les mesures nécessaires si vous possédez un chien. En cas d'inaccessibilité du compteur, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez nous transmettre l'index de votre compteur par mail (eau@clcl.bzh) en précisant vos coordonnées ou encore nous téléphoner au 02 98 83 02 80). Sans réponse de votre part, votre index sera estimé.

• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES -RECONFINEMENT-

En raison de la situation sanitaire, nous vous informons de la fermeture pour une durée indéterminée du bureau de Lesneven et des équipements du site de Meneham. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 29 61 13 60 ou par mail à tourisme@cotedeslegendes.bzh.

- LISTE DES COMMERCES CLCL ACCESSIBLE DURANT LE CONFINEMENT-

Vous souhaitez soutenir les restaurateurs, producteurs et commerçants du territoire en consommant local ? Pour tout savoir sur les modalités de chacun rendez-vous sur le site de Tourisme Côte des Légendes - Nord Bretagne

INFORMATIONS DU TERRITOIRE

• TRÉSORERIE LESNEVEN

En raison des mesures de reconfinement actuelles, la trésorerie de Lesneven est fermée au public. Merci de prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 83 02 74 pour toutes démarches.

• CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

RESTONS SOLIDAIRES !
#COVID19

Vous avez besoin d'aide ?

- "Je me sens seul, j'aimerais bien échanger avec des gens sur la situation !"
- "J'ai besoin de faire quelques courses mais je ne dois pas sortir, comment pourrait-on m'aider ?"
- "Est-ce que quelqu'un pourrait aller à la pharmacie pour moi ?"

Vous voulez aider ?

- "J'ai du temps pour aider les gens, et toi ?"
- Moi aussi car je ne travaille pas !
- On peut contacter le centre social et proposer notre aide !"

Appelez le **02.98.83.04.91**

Solidair' Breizh'

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL
Pays de Lesneven - Côte des Légendes

- PLATEFORME SOLIDAIRBREIZH-

Afin d'aider les habitants du territoire, les personnes seules ou fragiles qui ont besoin de soutien, le Centre Socioculturel relance pour ce second confinement la plateforme de solidarité "Solidair'Breizh" joignable par téléphone au 02 98 83 04 91. Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

De quoi s'agit-il ?

Nous recensons les besoins et recherchons des bénévoles de proximité pour y répondre sur le secteur Lesneven - Côte des Légendes. Tels que : la livraison de courses (alimentation, pharmacie ...) pour des personnes âgées ou fragiles mais aussi les appels de courtoisie, il s'agit de conversations téléphoniques pour maintenir un lien social.

Les demandes sont traitées par téléphone par un professionnel du Centre Socioculturel qui prendra tous les renseignements nécessaires. Vous pouvez également laisser un message en indiquant votre nom, l'objet de votre appel et votre numéro de téléphone. Bien entendu, la réalisation des tâches d'aide et de soutien se fait sans contact, afin d'assurer une protection maximale des personnes aidantes et aidées.

-LES 50 ANS CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL DE LESNEVEN-

D'ici quelques mois, le Centre Socio va avoir 50 ans. Pour cette occasion, nous avons envie de lui faire une fête. Pour parler des 50 ans qui se sont écoulés, mais surtout pour parler des 50 ans à venir, nous vous proposons de créer une pièce de théâtre.

Une pièce qui parlera de nous, de ce que nous faisons ici, sur le territoire.

Une pièce qui parlera de ce que nous avons fait et de ce que nous avons envie de faire.

Et ce spectacle se jouera avec nous, sur scène.

Même si nous n'avons jamais écrit une seule ligne de théâtre, même si nous n'avons jamais joué de notre vie, il suffit que nous ayons envie d'y participer.

C'est pour cela que nous vous proposons de nous rencontrer.

Virtuellement, parce que pour le moment, c'est compliqué. Mais ça ne durera pas éternellement !

Et quand nous pourrons enfin nous voir alors nous créerons ce spectacle.

Merci à toute personne intéressée de prendre contact par mail ou par téléphone auprès de l'accueil du Centre Socio. Une invitation (sans doute numérique) à constituer le groupe vous parviendra à suivre. En espérant que ce projet lance une belle dynamique collective !

Contact mail : csc.lesneven@wanadoo.fr

Contact tél : 02.98.83.04.91

Pour connaître les dernières actualités des services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (déchets, eau/assainissement, urbanisme, économie...) rendez-vous sur www.clcl.bzh ou www.facebook.com/clcl.bzh

LES NOUVELLES DE TRÉGARANTEC

PETITES ANNONCES

(contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com)

Les annonces publiées ci-dessous n'engagent en rien la responsabilité de la municipalité et sont de la responsabilité exclusive des dépositaires.



ASP – RESPECTE DU LÉON : APPEL À BÉNÉVOLES
Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD)

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.

Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine LESNEVEN

oOo



Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC). Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs questions diverses : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières...

Accueil sur rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à LESNEVEN.

Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02

oOo

L'ACCUEIL DE JOUR (LA PARENTHÈSE)

Ouvert du lundi au vendredi est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités.

Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

oOo

HABITAT PLURIEL

le collectif Habitat Pluriel existe depuis 3 ans et est composé de personnes qui veulent créer un habitat groupé participatif sur la côte Nord Finistère. Nous imaginons un habitat coopératif, écologique, intergénérationnel, en interaction avec les habitants du quartier, de la commune, dans un esprit de partage et de solidarité. Nous sommes déjà 3 foyers.

Pour mener à bien ce processus, nous cherchons nos futurs voisins voisins, des personnes qui sont intéressées par ce type d'habitat et qui ont envie de s'engager dans ce processus avec nous. vous pouvez nous contacter par mail à : habitatpluriel29@gmail.com ou 06 51 30 28 78 afin de vous informer.

oOo

ASSISTANTE DE VIE

Assistante de vie recherche des heures de ménage , accompagnement, courses... Vous pouvez me contacter au 06 32 51 28 74

PAGES D'HISTOIRES

Par Jacques Miorcec de Kerdanet

NOTES SUR LA CHAPELLE DE JÉSUS (2)

Fortement encouragé par ce signe du ciel, et par l'ampleur de l'évènement, on décida l'agrandissement de ce premier bâtiment. La première pierre fut bénite le 10 juin 1714. le 12 janvier 1716 eut lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle sous le titre de Très Saint Nom de Jésus. On disait alors, qu'une messe dite dans la chapelle avait le privilège de délivrer une âme du purgatoire.

À la Révolution, la chapelle est saisie par la République qui cherche à la vendre. Une vente à la chandelle est donc organisée le 28 germinal de l'An III de la

République (17 avril 1795). Le citoyen Miorcec en fait l'acquisition pour 11300 livres. Celui-ci en fera don à la commune le 28 Thermidor AN III (15 août 1795).

Il faudra attendre 1809 pour que le maire de Trégarantec, monsieur Kermarrec, puisse faire faire des travaux de remise en état de la dite chapelle, en ruine.

Ce siècle allait finir dans la quiétude lorsqu'un dramatique incendie détruisit l'église paroissiale, sur une réparation mal surveillée (comme nous avons pu le lire dans le Ty Journal précédemment). Ancienne, basse, sombre, dit-on, elle devait avoir cependant un

certain charme. Car d'aucun disaient qu'elle rappelait un peu ce bijou de pierre et d'ardoises qu'est la chapelle St Eloi qui se trouve sur la route de Landerneau. Bref, l'effet est le même, qu'elle fut belle ou non : plus de lieu de culte pour les paroissiens ! Mais si, mais si notre « chapelle de secours », justement, servira de remplacement, jusqu'à la fin des travaux



de reconstruction. Ce qui entre nous, tout en lui redonnant vie, justifiait les travaux menés en 1891.

Statuaire, Chapelle Jésus

CONCOURS DU MOIS DE DÉCEMBRE

**Noël
Zéro
Déchet**

Fabriquez vos décorations de Noël en misant sur le recyclage !

- Surprenez-nous en fabricant une décoration pour habiller le sapin de Trégarantec, à partir d'objets et de matériaux récupérés dans les placards ou le garage et auxquels vous redonnez une seconde vie en les transformant.
- Faites marcher votre créativité pour jeter moins et décorer plus

Déposez vos décorations le **19 décembre, entre 10h et 13h à la place de l'église.**

L'équipe du Père Noël vous attendra, sans oublier que le Père Noël vous laissera une petite surprise !

LE TY JOURNAL

Directeur de publication : Jean-Louis Phelep
Ont collaboré à ce numéro : Pierre Maudire, Samuel Henry et Maryse Loaec
Contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com

MAIRIE DE TRÉGARANTEC
LE TY JOURNAL,
6 rue Menez Bargall,
29260 Trégarantec

Crédit photos : Pierre Maudire, Gabriel Veiga-Fernandez

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin de janvier 2021 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 décembre 2020** .



10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org